

7^e
CONGRÈS

DU
CIPAC

12 et 13
juillet
2022

Palais
du Pharo
Marseille

Le CIPAC est une fédération nationale qui réunit, depuis 1997, les professionnels engagés dans la production, la diffusion, la médiation et l'enseignement de l'art contemporain en France.

Dans l'intérêt commun de ses membres, le CIPAC produit des analyses politique et technique des évolutions réglementaires et sociétales qui les impactent, et il entretient un dialogue permanent avec les organisations représentatives des artistes et les décideurs publics pour contribuer à la structuration des relations professionnelles au sein du secteur.

Dans ce contexte, les congrès du CIPAC sont l'occasion de mobiliser l'ensemble des membres autour des enjeux de l'organisation politique, sociale et économique de leur secteur et de mettre en perspective les sujets de recherche rendus prioritaires par l'évolution des pratiques artistiques et culturelles.

Depuis 1997, le CIPAC a organisé six congrès: le dernier s'était tenu à Lyon en novembre 2013. Il avait réuni un public nombreux composé de professionnels, chercheurs, collectionneurs, d'artistes et d'élus territoriaux, de techniciens des collectivités territoriales et de l'État.

En 2022, le CIPAC organise son 7^e congrès,
les 12 et 13 juillet à Marseille.

Pour la première fois, ce rendez-vous sera précédé d'une série de rencontres en ligne, programmées tout au long du printemps et ouvertes à tous gratuitement sur inscription, pour amorcer les échanges et les débats qui auront lieu lors de ce grand rassemblement.

www.cipac.net
congres2022@cipac.net

Inscription:
<https://congres2022.cipac.net>



c
i p
a c

Fédération
des professionnels
de l'art
contemporain

LES RENDEZ-VOUS EN LIGNE

→ de 15h à 17h, accessibles à tous, gratuitement sur inscription



MERCREDI 11 MAI

Quelles mobilités des artistes plasticiens ?

Une séance d'échanges autour de la récente étude « L'international: un enjeu pour les artistes plasticiens en région » réalisée à partir de l'observation de deux territoires (Sud PACA et Nouvelle-Aquitaine) qui permet de mieux comprendre les enjeux de la mobilité internationale des artistes, et de s'interroger sur leurs modalités dans un contexte notamment modifié par la pandémie.

MARDI 31 MAI

Réduire les conséquences environnementales de nos productions

Comment produire une exposition, une œuvre ou un événement sous l'angle de l'écoconception et limiter ses conséquences sur l'environnement? Cet atelier aura pour but d'étudier les référentiels et les outils à développer prioritairement pour minimiser les conséquences environnementales de nos activités.

MARDI 14 JUIN

Les outils de la mobilité entrante

Travailler en France avec des professionnels étrangers nécessite la mobilisation d'outils adaptés. Des réseaux et des professionnels s'engagent pour en faciliter la gestion juridique, sociale, fiscale. Ce forum présentera les actions concrètes qu'ils mènent pour promouvoir la mobilité internationale dans le secteur des arts visuels.

MARDI 21 JUIN

Nos usages du numérique face à la question environnementale

Cet atelier sera dédié à une première approche des conséquences environnementales de l'usage du numérique, notamment pour la médiation et la communication, de sorte à favoriser des choix justes et mesurés dans une pratique professionnelle quotidienne.

LE CONGRÈS À MARSEILLE

→ accessible à tous sur inscription



MARDI 12 ET MERCREDI 13 JUILLET

Une programmation de tables-rondes à destination des professionnels du secteur dans leur grande diversité mobilisera des décideurs publics, experts, universitaires, chercheurs autour de thèmes d'actualité et se déroulera en quatre temps forts.



Quel avenir pour les politiques de soutien aux arts visuels ?

Alors que les élections présidentielle et législatives viennent d'avoir lieu, et que la culture a été largement absente des débats, il convient de s'interroger sur l'ambition des politiques de soutien à la création, les conditions du dialogue entre l'État et les collectivités, et l'engagement de chacun en faveur d'un plan de relance de l'activité du secteur des arts visuels.

Faire ensemble : ce qui se joue au sein du collectif

Si la crise sanitaire a amplifié la précarité préexistante des artistes-auteurs et des professionnels du secteur, elle a également été le déclencheur de volontés d'agir plus solidairement. Ces logiques de complémentarité et de coopérations peuvent aujourd'hui constituer un point d'appui pour développer la connaissance de notre secteur et engager notre responsabilité collective pour conforter son économie et pérenniser ses emplois.

Faire mieux, faire autrement, faire moins : comment les crises font évoluer nos pratiques professionnelles

Les conséquences de la situation d'urgence que nous avons connue ont rendu nécessaires les réflexions sur la responsabilité de nos organisations vis-à-vis de leurs équipes, de leurs publics et de leur territoire. Cette table ronde s'emploiera à interroger nos pratiques professionnelles en plaçant la recherche de la qualité et de la durabilité de nos actions au centre de nos démarches.

Pour une évaluation des politiques et des actions de soutien aux mobilités internationales

Le secteur des arts visuels français ne peut être regardé sans prendre en considération son inscription dans un contexte international. Dans le domaine des arts visuels, les initiatives sont particulièrement nombreuses et portées par une diversité d'opérateurs publics, privés, associatifs... Comment la diversité et la multiplicité des actions et dispositifs existants servent-elles un intérêt partagé par tous ?

Les concertations réservées aux membres de la fédération

→ accessibles sur invitation



L'activité des centres ressources : quelles mutualisations ?

Les missions des centres ressources sont fondamentales dans l'affirmation de pratiques professionnelles conformes au droit et à l'éthique. Alors que le ministère de la Culture a entamé une réflexion sur leur rôle, cet atelier tentera d'élaborer des pistes de complémentarité entre les différentes structures investies dans cette activité.

Initier un observatoire du secteur des arts visuels

Le secteur des arts visuels pâtit du manque de données le concernant. Leur collecte est notamment entravée par de nombreux obstacles techniques. Cet atelier aura pour but d'élaborer des propositions pour les contourner et initier la mise en place d'un observatoire pérenne du secteur de la diffusion.